




1. Alarmer les secours au **144**

Informations à transmettre

- Qui ?** Nom et N° de Tél. de l'appelant
- Quoi ?** Ce qui s'est passé: type d'événement, facteurs en cause etc...
- Où ?** Lieu précis (adresse complète, difficultés d'accès)
- Quand ?** Temps écoulé depuis l'événement
- Combien ?** Nombre de personnes atteintes, types de blessures
- Autres ?** Symptômes observés, mesures prises etc...

2. En attendant les secours

- **Observer** et évaluer la situation
- **Réfléchir:** y a-t-il un danger pour moi ?
- **Agir:** évaluer l'état du blessé et apporter **les premiers secours** selon ses connaissances
Demander aux **témoins** de rester sur les lieux

 Pour un corps étranger dans un œil, ne pas toucher, mais consulter un ophtalmologue.

3. Accueillir les secours et les orienter dans le bâtiment

4. Appeler le N° 1222


Urgences médicales **144**



Pour recevoir une aide téléphonique sur les toxiques et les antidotes, appeler le N° 145
(Centre suisse d'information toxicologique)

Dans l'oeil

1. Rincer abondamment l'œil avec de l'eau ou faire une douche oculaire
2. Appeler le N° **144**
3. Appeler le N° **1222**

 Pour un corps étranger dans un œil, ne pas toucher, mais consulter un ophtalmologue.

Sur la peau ou les habits

1. Enlever les habits souillés
2. Laver abondamment la partie exposée avec de l'eau
3. Appeler le N° **144**
4. Appeler le N° **1222**

Urgence que faire ?



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

SANTÉ AU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT
PRÉVENTION, SÉCURITÉ

1. Alarmer les secours au **118**

Service d'Incendie et de Secours - SIS

ou appuyer sur un bouton alarme-feu



Informations à transmettre

Qui ? Nom et N° de Tél. de l'appelant

Quoi ? Ce qui s'est passé: matières en feu, pollution, facteurs en cause etc...

Où ? Lieu précis (adresse complète, difficultés d'accès)

Autres ? Mesures prises, renseignements permettant d'aider les pompiers

2. Agir

- Sauver les personnes est une priorité
- Si possible, commencer la lutte contre le feu
- Le cas échéant, se conformer aux instructions des responsables de la sécurité

Alarmer la sécurité interne au N° 1222 ou 022 379 1222

3. Accueillir les secours et les orienter dans le bâtiment

Les consignes locales de sécurité, présentes dans chaque bâtiment, doivent être connues AVANT qu'un événement ne se produise. Il est impératif de repérer leur emplacement, de les consulter régulièrement et de s'y conformer.



Au signal d'évacuation



1. Suivre les instructions données



2. Apporter de l'aide à vos voisins si nécessaire



3. Fermer portes et fenêtres



4. Rejoindre la place de rassemblement par la sortie la plus proche

- Agression, vol ou vandalisme en cours, menace grave

Alarmer **117** la police

- Personne indésirable, constatation de vol ou de vandalisme accomplis

Alarmer la sécurité interne au N° 1222 ou 022 379 1222



En cas de déversement, fuite de liquide toxique ou de gaz, odeur suspecte, etc...

1. Eviter toute exposition
2. Quitter les lieux rapidement
3. Fermer les portes et bloquer l'accès (par exemple dans un couloir)

4. Alarmer le **1222** ou le 022 379 1222

5. Accueillir les secours



D'autres questions ?

Pour d'autres renseignements sur la santé et la sécurité au travail, vous pouvez vous adresser:

pour les sciences,
Raphaël MAION, tél. 93163

pour la médecine,
Jacques LE MOAL, tél. 95066

pour les autres facultés,
Anna-Sofia IDEMUDIA, tél. 97751

Suite à chaque événement/incident

Remplir la déclaration au moyen du formulaire en ligne sur le site : www.unige.ch/steps